



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 octobre 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 17 octobre 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), établie le 27 février 2004 par la résolution 1528 (2004) du Conseil de sécurité, à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), établie le 30 novembre 1999 par la résolution 1279 (1999) du Conseil de sécurité, et à la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), établie le 19 septembre 2003 par la résolution 1509 (2003) du Conseil de sécurité.

Ayant procédé aux consultations d'usage, j'ai l'intention de nommer les personnes suivantes :

- Ellen Margrethe Løj (Danemark), ma Représentante spéciale pour le Libéria, pour remplacer Alan Doss. M^{me} Løj occupait auparavant les fonctions de Représentante permanente du Danemark auprès de l'Organisation des Nations Unies et de Représentante du Danemark au Conseil de sécurité, ainsi que de Présidente du Comité des sanctions concernant le Libéria.
- Alan Doss (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), mon Représentant spécial pour la République démocratique du Congo. M. Doss, actuel Représentant spécial pour le Libéria, remplacera William Lacy Swing (États-Unis d'Amérique).
- Choi Young-Jin (République de Corée), mon Représentant spécial pour la Côte d'Ivoire. M. Choi, qui exerçait auparavant les fonctions de Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies et de Vice-Ministre des affaires étrangères de son pays, a également été Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix.

La date précise de ces affectations sera définitivement arrêtée compte tenu de chaque situation spécifique.

J'aimerais saisir cette occasion pour exprimer ma reconnaissance à MM. Schori, Swing et Doss pour leurs remarquables contributions à l'action en faveur de la paix menée par l'ONU en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo et au Libéria, respectivement.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **Ban Ki-moon**

